

T6 - TARIFS CIMETIERES - entrée en vigueur le 01/01/2019

La concession est un emplacement dénué de toute construction sur lequel à leurs frais et en plus de l'achat de la concession les concessionnaires peuvent faire creuser un caveau, édifier une tombe, poser une stèle.

CONCESSIONS DE TERRAINS		Concession	Superposition à partir d'une 2ème inhumation en cercueil	Droit à partir d'une 2ème inhumation en urne
Adultes	15 ans	169,00 €	84,50 €	84,50 €
	30 ans	282,00 €	141,00 €	141,00 €
	50 ans	556,00 €	278,00 €	278,00 €
Enfants	15 ans	85,00 €	-	-
	30 ans	142,00 €	-	-
	50 ans	282,00 €	-	-

Au prix de la concession de terrain peut s'ajouter le prix du caveau

Cimetière du Centre Bourg et de la Ricotière		Case	Taxe d'autorisation de dépôt d'une urne supplémentaire
COLUMBARIUM			
Mise à disposition de structure en location d'une case contenant 1 à 3 urnes	15 ans	310,00 €	155,00 €
	30 ans	589,00 €	294,50 €

UNIQUEMENT au Cimetière de la Ricotière			Taxe d'autorisation de dépôt d'une urne supplémentaire
Caveaux nus (durée en fonction du choix de la concession)			
1 place		1 045,00 €	-
4 places		2 532,00 €	-
Cavurne (jusqu'à 2 urnes)			
Le cavurne est un caveau enterré spécialement conçu pour être un réceptacle protecteur des cendres. Plusieurs urnes de dimensions courantes peuvent y être déposées.	15 ans	248,00 €	124,00 €
	30 ans	471,00 €	235,50 €

Tarifs divers		
Mise en caveau provisoire	par jour	
48 h		0,00 €
à partir du 3ème jour jusqu'au 15ème		2,30 €
à partir du 16ème jour		6,20 €
Vacations funéraires	par vacation	25,00 €